



Cité scolaire Jules Ferry
77, boulevard de Clichy
75009 Paris



CAHIER DES CHARGES- VOYAGE NAPLES

Dépositaire de l'offre :

Cité scolaire Jules FERRY
77, Boulevard de Clichy
75009 PARIS
Téléphone : 01 56 02 23 00

Type d'acheteur public : EPLE
Pouvoir adjudicateur : Madame BOURY Christel, proviseure
Agent comptable assignataire : Laurence TARAMINI

Descriptif du projet : « Naples et la Campanie »

Destination : Italie, ville de Naples

Période : du 23/04/2024 au 27/04/2024, soit 5 jours et 4 nuits (proposition n°1)
du 24/04/2024 au 27/04/2024, soit 4 jours et 3 nuits (proposition n°2)

Classes concernées : Terminales

Effectif total : 64 élèves + 5 accompagnateurs

Hébergement : hôtel avec pension complète et panier repas fourni par l'hôtel le midi

Voyage en avion

Déplacement en car sur place

Prix maximum/ participant : 500€, tarif unique, aucune gratuité

Assurance annulation collective et individuelle+ assistance rapatriement

Programme d'activités :

Proposition n°1 : durée de 5 jours

Jour 1 : voyage et visite du centre historique de Naples. Visite du Palais Royal (gratuit scolaire)

Jour 2 : Visite de Naples centre historique + musée archéologique (gratuit scolaire) et Galleria d'Italia (gratuit scolaire)

Jour 3 : Visite de Capodimonte (gratuit scolaire) et visite centre historique de Naples inclus Pio Monte de la Misericordia.

Jour 4 : Paestum (gratuit scolaire) et Vésuve (optionnel si cela dépasse le devis)

Proposition n°2 : durée de 4 jours

Jour 1 : voyage et visite du centre historique de Naples. Visite du Palais Royal (gratuit scolaire)

Jour 2 : Visite de Naples centre historique + musée archéologique (gratuit scolaire) et Galleria d'Italia (gratuit scolaire)

Jour 3 : Visite de Capodimonte (gratuit scolaire) + Paestum (gratuit scolaire)

Jour 5 : Pompéi (gratuit scolaire) + retour Paris

Modalités de financement et de paiement :

Les acomptes et le solde à verser devront figurer sur le devis détaillé. Le prix de l'assurance annulation individuelle et collective ainsi que le coût de l'assistance rapatriement devront être inclus.

Les demandes d'acomptes et factures devront être déposées sur le portail Chorus Pro.

Présentation des offres :

Dossier de présentation des candidatures en langue française, en réponse à un lot unique comprenant le transport, l'hébergement, les taxes, frais de péage, frais d'essence, réservation des lieux de visite: droit d'entrée, guides et accompagnateurs sur les différents sites. Aucun surcoût ne sera accepté. Les prix sont fermes, sous réserve de changements d'effectifs et de dates.

La copie de l'assurance responsabilité civile professionnelle de l'organisme, l'attestation et/ ou le certificat de possession de la licence ou de l'agrément tourisme.

Toutes les éventuelles réductions doivent être mentionnées.

Le présent cahier des charges devra être paraphé sur chaque page par l'organisme.

Transmission des offres :

Date limite de dépôt des offres : **jeudi 09 novembre à 12h00**

Forme : par voie dématérialisée sur le site de l'AJI uniquement

Examen des candidatures :

Seront étudiés :

- Le respect du programme pédagogique souhaité
- Les garanties et la qualité offertes en termes de transport et d'hébergement
- Les garanties et la qualité de l'organisme

Critères de sélection :

Coût : 60%

Qualité de la prestation : 40% (programme d'activités, qualité du transport et de l'hébergement, garanties proposées par l'organisme)